

Réf: Dossier N° : 53058

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GENERALE IVOIRE CONSTRUCTION » en abrégé «G.I.C

»

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE star 4 villa 89 lot 89 ilot 2, 13
BP 331 ABIDJAN 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GENERALE IVOIRE CONSTRUCTION » en abrégé «G.I.C ».

Objet: Transit, transport, douane, import-export, Formation & Conseils en logistique International, Externalisation (gestion des Achats et des activités import-export pour compte), Pilotage import d'unité industrielle sous agrément CEPICI (Planning projet, conseils pour rédaction des contrats, montage du volet douane Cepici, organisation de l'importation, documentation, paiements, dédouanement, livraisons, gestion des risques, optimisation des coûts..), Achats et revente de marchandises diverses, Divers.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE star 4 villa 89 lot 89 ilot 2, 13
BP 331 ABIDJAN 13

GERANT: Monsieur ZADI GBAPO CLOVIS PASCAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20670 du 13/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19359 du 13/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

